"Erreur médicamenteuse en médecine"

par Bruno Frattini, Expert en prévention des risques MACSF, Cadre supérieur de santé pour *La Prévention Médicale*

Tableau d'analyse des causes profondes

Ce matériel est réservé à un usage privé ou d'enseignement. Il reste la propriété de la Prévention Médicale, et ne peut en aucun cas faire l'objet d'une transaction commerciale

Facteurs de la	417
grille ALARM	Éléments de contexte - Causes identifiées
Facteurs liés au patient	 Patient fragile, avec des antécédents médicaux importants et une maladie carcinologique stabilisée. Patient sous traitement antalgique de palier 3 de la famille des morphiniques Patient fatigué du fait de sa pathologie, mais aussi du fait du malaise qui a justifié son hospitalisation. Il ne possédait pas toutes ses fonctions cognitives pour une réactivité optimale. A cela, il convient de retenir également la prise de 50 mg d'hydroxyzine®, anxiolytique qui a parfaitement "détendu" le patient.
Facteurs liés aux tâches à accomplir	 Les réductions de luxation, de tout ordre, sont généralement réalisées au bloc opératoire ou en secteur d'urgences au sein de cet établissement. La prise en charge pluridisciplinaire est privilégiée. L'observation médicale était tracée sur le dossier patient : examen clinique, examens demandés, traitements médicamenteux après conciliation et disponible L'acte de soin n'était pas programmé et a été réalisé sans réelle préparation Le moment de la réalisation de l'acte a été décidé de manière unilatérale par le chirurgien en fonction de ses disponibilités, sans essayer de prendre en compte les contraintes de l'infirmière du secteur
Facteurs liés à l'individu (professionnels)	 Le chirurgien orthopédique est un chef de clinique qui maîtrise l'acte technique. L'infirmière, en charge du service n'avait jamais participé à ce type d'acte de soin. Elle a verbalisé un stress important.
Facteurs liés à l'équipe	 L'infirmière a eu comme transmissions que le patient avait une luxation de l'épaule et que le chirurgien orthopédiste devait passer pour déterminer la stratégie thérapeutique. L'infirmière a convenu qu'elle n'a pas su ou n'a pas pu échanger avec le chirurgien pour lui expliquer ses difficultés organisationnelles. Le chirurgien n'a pas exploré la faisabilité en termes "du bon moment" pour réaliser l'acte technique. La prescription d'Hydroxyzine® a été réalisée sans consulter le dossier patient, de même que pour la prescription de morphine®. La décision du chirurgien a interféré sur l'organisation habituelle du travail de l'infirmière. Le moment choisi pour réaliser la réduction de la luxation ne permet pas à la professionnelle paramédicale de demander de l'aide; la période nocturne est organisée en effectif contraint.

Facteurs liés à l'environnement de travail	 Le dossier patient dans ce secteur est informatisé, accessible dans tous les postes de travail de l'établissement. Le service est équipé en saturomètre en oxygène. L'équipe paramédicale était dimensionnée comme déterminé par les tableaux d'effectifs. L'infirmière, présente cette nuit-là, est une vacataire qui connaît bien le service (vacations régulières depuis 18 mois), mais qui ne connaît que très partiellement le fonctionnement de l'établissement. La charge de travail du service était très importante (plusieurs personnes âgées dépendantes avec des troubles cognitifs). La prise en charge de cette urgence orthopédique en service de médecine a généré du stress et une charge de travail imprévue pour cette infirmière remplaçante.
Facteurs liés à l'organisation et au management	 Cette infirmière vacataire a bénéficié d'une évaluation concernant ses compétences lors de son entretien d'embauche. Elle a bénéficié de 3 vacations en doublure avant d'assurer son service seule. L'évaluation de cette professionnelle a été réalisée par la cadre du service. Elle a toujours assuré ses vacations avec une qualité et sécurité des soins reconnus. Ses collègues aides-soignantes ont toujours formulé d'excellents retours. La pharmacie a communiqué sur une rupture dans l'approvisionnement des ampoules de morphine® 10mg/1ml depuis 3 semaines. Ce conditionnement était le seul retenu pour ce service. La dotation de la morphine® a été remplacée par des ampoules de 1 mg/1ml et des ampoules de 50 mg/5 ml, à utiliser selon les circonstances. Lors des transmissions, les infirmières de jour n'ont pas pensé à prévenir la collègue de nuit du retour aux ampoules de 10 mg/1 ml. L'infirmière vacataire a convenu qu'elle pensait que les ampoules utilisées étaient dosées à 1mg/ml et qu'elle n'a pas pris le temps de relire le dosage sur le contenant car elle était pressée par le praticien qui luimême était appelé au bloc pour opérer un autre malade.
Facteurs liés au contexte institutionnel	 Le contexte financier de cet établissement présente un déficit structurel depuis plusieurs années. Pas de déclaration d'El recensé pour cette thématique et pour ce secteur depuis les 36 derniers mois. Pourtant, lors d'une réunion d'équipe paramédicale, les erreurs de doses dans l'administration des substances médicamenteuses ont été constatées et non signalées.